

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 6 (1897)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Ablösungen der Neujahrs-Gratulationen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Erscheint
♦ ♦ SamstagsParaissant
♦ ♦ le Samedi

Abonnement:

Für die Schweiz:
12 Monate Fr. 5.—
6 Monate „ 3.—
3 Monate „ 2.—Für das Ausland:
12 Monate Fr. 7.50
6 Monate „ 4.50
3 Monate „ 3.—
Vereinsmitglieder
erhalten das Blatt
gratis.

Inserate:

20 Cts. per 1 spa-
tiale Zeile od.
deren Raum. Bei
Wiederholungen
entsprechenden
Rabatt.
Vereinsmitglieder
bezahlen die
Hälfte.

Abonnements:

Pour la Suisse:
12 mois Fr. 5.—
6 mois „ 3.—
3 mois „ 2.—Pour l'Étranger:
12 mois Fr. 7.50
6 mois „ 4.50
3 mois „ 3.—
Les Sociétaires
reçoivent l'organe
gratuitement.

Annonces:

20 Cts. pour la
petite ligne ou son
espace.
Rabais en cas de
répétition de
la même annonce.
Les Sociétaires
payent
moitié prix.Organ und Eigentum des
Schweizer Hotelier-Vereins6. Jahrgang | 6^{te} AnnéeOrgane et Propriété de la
Société Suisse des Hôteliers

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel. * TÉLÉPHONE 2406. * Rédaction et Administration: Rue des Etoiles No 21, Bâle.

Mitglieder-Aufnahmen.

Admissions.

	Fremden- betten
H.H. Hofstetter & Lüp, Bad Heustrich. . .	250
Herr Geilenkirchen A., Hotel Bernerhof, Basel	48
„ Weber J., Centralbahnhof-Restaurant, Basel.	
„ Brugger-Maillat C., Pension Moy, Ober- hofen (Thunersee),	56

Austritte. — Démissions.

Herr Brugger Ant., Hôtel Tête Noire, Freiburg, wegen Aufgabe des Geschäftes.	
„ Deeg Louis vom Hotel Krone, Friedrichshafen, wegen Aufgabe des Geschäftes.	
„ Lanker-Kobelt, Hotel Falken, Frauenfeld, wegen Geschäftsaufgabe.	
Frau Meister-Hauser S., vom Hotel National in Basel, wegen Aufgabe des Geschäftes.	
Herr Pfister Ed., Nyon.	
„ Winkler Ant., Nyon, wegen Geschäftsaufgabe.	

Ablösungen der Neujaars-Gratulationen.

Herr Bob-Zumstein Th., Hotel Post, Zürich	Uebertrag Fr. 1645
	5
	Total Fr. 1650

Pavillon de l'Industrie hôtelière.

Rapport de Gestion

présenté à

l'Assemblée générale à Genève
le 8 Janvier 1897.

Messieurs!

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de votre Comité, à notre regret moins favorable au point de vue financier que nous l'aurions désiré; il faut surtout en attribuer les causes au temps froid et pluvieux, car sans ce facteur nuisible nous aurions certainement augmenté nos recettes de plus de 100.000 francs, ce qui nous aurait permis de vous présenter des comptes tout différents. En effet, tandis que nos locaux étaient en général beaucoup trop petits le matin pour le déjeuner, le soir, par suite du froid et de la pluie continue, nous n'avions qu'un nombre très minime de visiteurs, et certes les recettes du soir nous auraient laissé un bénéfice supérieur à celles du matin.

Des témoignages sans nombre de grande satisfaction nous ont journalièrement prouvé que l'industrie hôtelière pouvait réclamer sa modeste part dans le succès général de l'Exposition; il est inutile de vous décrire encore au long ce qu'était notre établissement, vous l'avez tous vu et vous avez pu l'apprécier.

L'exploitation s'est faite normalement et nous n'avons eu à déplorer ni accident ni incident grave. Nous avons cru bien faire de procéder à la liquidation en dérogation à l'Art. 26 de nos statuts, afin de ne pas vous déranger inutilement.

Ceci dit, nous allons passer en revue les divers comptes de notre gestion:

Capital. Ce compte s'est élevé à la somme de 109,950 francs, dans laquelle est comprise la participation du Comité central de l'Exposition.

Recettes.

Restaurant et Taverne. La recette totale de l'exploitation du restaurant et de la taverne s'est élevée à la somme de fr. 253,159.05 se décomposant comme suit:

Mois	Cuisine Restaurant	Cave Taverne	Recette du mois
Mai	18,654.45	406.40	9,028.35
Juin	30,702.90	455.50	12,741.15
Juillet . . .	25,741.60	469.85	14,518.90
„	38,820.25	742.85	15,130.95
Septembre .	35,406.45	772.65	14,035.05
Octobre . .	17,911.45	527.50	7,430.50
	168,237.10	3368.75	68,384.90
			12668.30
			253,159.05

Moyenne par jour de la recette totale . fr. 1480.45
„ „ cuisine „ 1003.55
„ „ cave „ 470.90

Profits et Pertes. A ce compte figure une somme de fr. 1016.80 pour intérêts bonifiés sur notre compte de banque.

Publicité. Nous avons encaissé fr. 10,233.60 pour publicité faite sur notre carte des vins; cette combinaison nous a permis de faire exécuter une carte illustrée d'une façon fort originale et qui a obtenu le plus grand succès.

Exposants. Les divers exposants nous ont versé une somme de fr. 1868.40 pour frais d'entretien et de nettoyage de leur emplacement.

Photographies. Le produit de l'exposition de vues photographiques d'hôtels a été de fr. 1243.90.

Dépenses.

Construction. Vous vous souvenez que nous avions traité la construction, en location, de notre Pavillon pour une somme fixe.

Le coût de cette location, y compris quelques travaux supplémentaires et la décoration intérieure des plafonds et des murs s'est élevé à fr. 64,755.80.

Dans cette somme figurent également fr. 1535.80 pour indemnité à verser au propriétaire de l'étang de patinage sur lequel notre bâtiment a été élevé.

Matériel. Les divers achats de notre matériel se sont montés à la somme de fr. 21,897.40 et ceux

du **Mobilier** à fr. 22,391.35. Dans cette dernière somme le coût du Salon du 1^{er} étage figure pour fr. 5000.—

Cuisine. Les achats pour provisions et denrées de toutes sortes se sont élevés à fr. 108,361.60. Ce compte a donné un bénéfice brut de fr. 63,250.50.

Cave. Les achats de vins et frais divers de cave se sont élevés à fr. 62,219.25; ce compte laisse un bénéfice de fr. 27,250.60. A première vue cela paraît minime étant donnée la recette importante; cette moins-value provient du fait que la vente s'est portée principalement sur les vins suisses qu'il nous avait été impossible de majorer beaucoup, étant donnée la taxe d'octroi déjà très élevée dont nos tarifs étaient grevés à raison de 20% du prix de vente. Nous avons versé au Comité central de l'Exposition fr. 15,443.80 pour taxes d'octroi.

Frais généraux. Ceux-ci s'élèvent à la somme énorme de fr. 63,418.95 se décomposant comme suit: Appointements du personnel, cartes

d'entrée	fr. 30,961.50
Eclairage	3,832.—
Eau	401.—
Blanchissage	5,227.—
Musique	14,544.85
Divers	8,452.60
	Fr. 63,418.95

La musique nous a coûté une grosse somme; nous avons essayé de la supprimer dès le mois de Juillet, mais nos recettes s'en étaient aussitôt ressenties d'une manière très sensible, et nous avons dû la rétablir sur les vives réclamations du public.

Publicité. Fr. 2568.10. Cette dépense a été occasionnée par l'impression de la carte des vins tirée à 5000 exemplaires, les honoraires au dessinateur qui en a fait l'ornementation, ainsi que par les frais divers pour la recherche des annonces.

Exposants. Fr. 2690.70 représentent les frais d'installation des locaux du 1^{er} étage; ce chiffre, sensiblement plus fort que nous ne l'avions prévu, provient de la chambre à coucher, dont l'installation a été décidée au dernier moment.

Liquidation. La construction ayant été fournie en location, nous n'avions rien à en retirer.

La vente des objets composant le mobilier et le matériel s'est opérée dans des conditions très défavorables, étant donné le grand nombre d'objets de toute sorte qui ont été mis en vente à la clôture de l'Exposition.

Nous devons rappeler ici, qu'au commencement du mois de Septembre, il a été envoyé à tous les membres de la Société suisse des Hôteliers, comme supplément à „l'Hôtel-Revue“, une liste détaillée des objets, mis en vente, faisant partie de notre mobilier et de notre matériel, avec indication des prix d'achat et des rabais consentis; nous avons reçu deux demandes de renseignements à ce sujet.

La perte sur la vente du matériel a été de fr. 11,999.85, et celle du mobilier de fr. 14,043.80.

Profits et Pertes. D'après les chiffres indiqués ci-dessus, notre compte de Profits et Pertes se présente donc ainsi:

au Débit:	au Crédit:
Rabais divers	58.45
Frais d'administr. . .	3,601.70
Construction	64,755.80
Exposants	822.30
Photographies	228.25
Matériel	11,999.85
Mobilier	14,043.80
Frais généraux	63,418.95
	158,927.10
	Sommes égales 158,927.10

Bilan. Si du Capital fr. 109,950.—
auquel il y a lieu d'ajouter le compte
Poujoulat „ 1,535.80

ensemble fr. 111,485.80
nous déduisons le déficit de „ 59,744.70

nous nous trouvons en face d'un solde
disponible de fr. 51,741.10

somme qui nous permet de rembourser le 45% du capital souscrit; l'emploi du reliquat servira à régler les quelques frais que nous pourrions avoir dans la suite, ainsi qu'à solder un compte encore en litige.

Si nous considérons que le coût de la construction fr. 64,755.80, est pour nous une perte sèche, à laquelle viennent s'ajouter fr. 26,043.65 pour la différence entre l'achat et la vente du mobilier et du matériel, et que d'autre part les frais généraux étaient forcément considérables pour une exploitation de si courte durée et en temps d'exposition, il faut bien reconnaître qu'il était matériellement impossible d'obtenir un résultat supérieur.

Voilà, Messieurs, les chiffres que nous avons à vous soumettre.

En défalquant de notre compte capital l'apport du Comité central de l'Exposition de fr. 25,000 et celui de la Société suisse des Hôteliers fr. 7000, nous restons au chiffre de fr. 77,550 de capital souscrit par 283 maîtres d'hôtels et négociants.